

Jean-Claude LUCHE

votre sénateur

vous informe

Info-Sénat :

l'actualité de votre Sénateur

N° 29 – 29 octobre 2018



Les derniers travaux

### EN AVEYRON

#### Remise du diplôme national du Brevet au Collège Denys PUECH à Saint-Geniez-d'Olt



Le 19 octobre le Sénateur LUCHE a assisté à la cérémonie de remise du diplôme national du brevet au Collège Denys PUECH à Saint-Geniez-d'Olt.

Pour le Sénateur, ce fut « *un bon moment passé avec les élèves, leurs parents, leurs professeurs et en présence des élus du territoire, une séquence qui marque une étape de leur parcours scolaire* ».

#### Session au Conseil départemental de l'Aveyron



Le 26 octobre, le Sénateur LUCHE participait à la session du Conseil départemental consacrée à la présentation des services de l'État de l'Aveyron par Madame la Préfète. Une multitude de sujets étaient examinés comme la sécurité, la RN 88 et le contournement de Rodez, l'agriculture, la santé...

Le vote de la décision modificative du budget n°2, d'un montant d'1,6M €, ainsi que l'examen et l'adoption d'une quarantaine de dossiers pour les territoires en commission permanente étaient à l'ordre du jour.

### AU PARLEMENT

#### Taxe sur le gazole non routier : Jean-Claude LUCHE interroge le Ministre de la Transition écologique François de RUGY



« 1,60 €, c'est le prix du litre du Diesel cette semaine à la pompe. Se déplacer devient aujourd'hui un luxe ». Alors que le Gouvernement défend la suppression du taux réduit de taxes sur le gazole non-routier, le Sénateur estime que cette pénalité impacte notamment les petites entreprises du bâtiment et des travaux publics. « *Comment allez-vous compenser cette augmentation des charges sur le gazole non-routier ?* », c'est en ces termes qu'à l'occasion de la séance de question au Gouvernement que Jean-Claude LUCHE a interrogé le Ministre de la Transition écologique, François de RUGY. Pour le sénateur « *cette décision, si elle est adoptée, mettrait en difficulté bon nombre de nos petites et moyennes entreprises artisanales, et par voie de conséquence, engendrerait un surcoût pour les citoyens français* ». ([voir la vidéo](#)).

#### Accueil des gens du voyage et installations illégales sur un terrain public ou privé



Le 23 octobre, le Sénat a adopté la proposition de loi relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites. Ce texte prévoit notamment la création d'une amende forfaitaire de 500 euros et le doublement des peines pénales encourues en cas d'occupation illicite d'un terrain, la possibilité pour les maires des communes dotées d'un terrain d'accueil d'interdire le stationnement des résidences mobiles sur le reste du territoire communal et, par conséquent, de demander au préfet de mettre en œuvre la procédure d'évacuation d'office des campements illicites, une obligation d'information préalable des autorités publiques lors des grands passages et grands rassemblements de gens du voyage.

Le Sénat a voté ce texte car il améliore les dispositifs dont les maires peuvent faire usage. ([en savoir plus](#)).

#### Prix de l'innovation du Salon des maires et des collectivités locales pour la société HELPILOT



La société HELPILOT basée à Rodez a reçu le prix de l'innovation du Salon des Maires et des Collectivités locales 2018 dans la catégorie bâtiment, travaux publics et voirie en présence de Jean-Claude LUCHE. Remis par Pierre JARLIER maire de Saint-Flour, pour le Sénateur LUCHE « *ce prix salue le travail innovant de cette jeune entreprise au service des collectivités locales. Éric ROUQUETTE et Alexandre PUJOL ont mis au point une solution digitale pour simplifier la gestion du patrimoine routier. Félicitations à eux et encouragements pour la suite* ».

#### Reforme de la justice



Le 23 octobre, le Sénat a adopté le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, et le projet de loi organique relatif au renforcement de l'organisation des juridictions.

Augmenter les crédits, garantir l'accès au juge pour tous les justiciables, protéger les libertés, renforcer l'efficacité du système d'exécution des peines, créer une peine complémentaire générale d'interdiction du territoire français, informer les victimes d'agression quant au statut carcéral de leur agresseur sont les principaux apports du Sénat sur cette première lecture. Les sénateurs centristes, attachés au maintien des lieux de justice au nom de l'exigence de proximité estiment que « *le travail du Sénat a permis de redonner à cette réforme le souffle, la vision qui lui faisait défaut* ». ([en savoir plus](#)).

**Mardi 30 novembre 2018****À 14 heures 30 :**

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi relative à la représentation des personnels administratifs, techniques et spécialisé au sein des conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 72, 2018-2019](#)) (demande du groupe Les Républicains)

**À 16 heures 45 :**

- Questions d'actualité au Gouvernement

**À 17 heures 45 :**

- Débat sur : « La crise migratoire : quelle gestion européenne ? » (demande de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et de la commission des affaires européennes)

**Mercredi 31 octobre 2018****À 14 heures 30 :**

- Désignation des vingt-neuf membres de la mission commune d'information sur les politiques publiques de prévention, de détection, d'organisation des signalements et de répression des infractions sexuelles susceptibles d'être commises par des personnes en contact avec des mineurs dans le cadre de l'exercice de leur métier ou de leurs fonctions
- Débat sur le préjudice représenté, pour les entreprises françaises, par la surtransposition du droit européen en droit interne (demande de la commission des affaires européennes et de la délégation sénatoriale aux entreprises)
- Débat sur le financement de l'accompagnement médico-social des personnes handicapées (demande de la commission des affaires sociales)

Jean-Claude LUCHE - Sénateur de l'Aveyron

E-mail : [jc.luche@senat.fr](mailto:jc.luche@senat.fr)

Twitter : [@JeanClaudeLUCHE](https://twitter.com/JeanClaudeLUCHE)

Facebook : [facebook.com/jeanclaude.luche](https://facebook.com/jeanclaude.luche)

Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS

Permanence parlementaire  
3, rue d'Armagnac  
12000 RODEZ

*Collaboratrice parlementaire*  
Clothilde LOUBATIERES — [c.loubatieres@clb.senat.fr](mailto:c.loubatieres@clb.senat.fr)  
Tél : 01 42 34 26 13 - 06 43 42 04 92

*Collaborateur parlementaire*  
Nicolas CAYRON — [n.cayron@gmail.com](mailto:n.cayron@gmail.com)  
Tél: 06 89 70 61 69